



CONSEIL D' ADMINISTRATION

Jeudi 10 avril 2014

Présents : Gisèle Crastre, Jean-Claude Emlinger, Louis Escande, Noël Hernandez, Bernard Mouchague, Michèle Pédoussat, Pierre Portet, Michel Souleils, Christian Trujillo.

Absents excusés : Isabelle Destèphe, Jean-Paul Jouve, Anne-Marie Noyes, Bernadette Rodriguez.

Début de la séance : 18h30

LANCEMENT DU SITE INTERNET

Le Président nous rappelle que la création d'un site internet pour le club avait été décidée au cours de la dernière réunion du CA et il nous informe que cette réalisation est terminée.

Les membres du CA ont reçu, avec la convocation, le lien permettant d'aller visiter le site, mais la salle de réunion n'a pas d'accès internet et nous ne pouvons pas le visionner ensemble.

Il donne la parole à Jean-Claude Emlinger, gestionnaire du site, qui s'est chargé de la partie technique et a été aidé par les autres membres de la Commission Communication pour le choix de la mise en page et des documents à présenter.

Jean-Claude projette seulement sur grand écran quelques photos des pages pour expliquer le fonctionnement.

1-Les étapes successives de la création du site :

*créer une adresse mail: lespassejaires@gmail.com

*choisir entre:

-créer entièrement le site par programmation, ce qui exige un important travail, et ensuite rechercher séparément un hébergeur

-ou utiliser un éditeur qui fournit le cadre et l'hébergement. C'est WIX qui a été choisi.

*acheter le nom du domaine

*prendre un abonnement forfaitaire car le système est gratuit pour démarrer, mais rapidement limité en volume.

2-Le CA doit se prononcer sur le forfait à retenir :

1-montant annuel de 143,63€

comprenant l'achat du domaine, le forfait annuel, certaines applications.

2-montant annuel de 203,68€

avec le contrat « Combo » de Wix, forfait annuel qui fournit beaucoup plus de capacité.

Le CA accepte que le club consacre un montant de 203,68€ au fonctionnement du site internet pour la durée d'une année expérimentale.

3-Définir le fonctionnement :

Dès demain, tous les adhérents seront informés par mail, de la mise en route du site, ils recevront le lien pour y accéder www.lespassejaires.com et le mot de passe [Courbas](#) nécessaire pour accéder à l'Espace Adhérents.

Le programme des randonnées établi pour un trimestre est présenté sous deux formats :

-sous forme de bandeau où s'affiche la prochaine randonnée à venir,
le i en haut à gauche permet de voir les caractéristiques de la rando et le nom de l'animateur,
la flèche permet de faire défiler les suivantes,
les modifications ou annulations de rando y seront faites en temps voulu.

-en format PDF, le programme complet, avec la date d'édition,
pourra être consulté, téléchargé, imprimé, selon les besoins de chacun,
ce format ne pourra pas être mis à jour.

Pour l'instant, les programmes et les modifications de randos continueront à être envoyés par mail.

Envoyer des documents :

Les animateurs et les adhérents qui le souhaitent pourront envoyer des photos (en format JPEG) ou des textes, comptes-rendus de randos, à faire apparaître dans les rubriques Nos sorties ou Animations.

Jean-Claude indiquera plus précisément la marche à suivre.

Autres suggestions :

Dans l'Espace Adhérents :

- ouvrir une fenêtre Idées et Suggestions
- créer un espace permettant l'échange de photos.

LE POINT SUR LES SEJOURS

1-Le tour de l'Aubrac

Le nombre de participants est limité à 19.

Une annulation a été faite. A la suite de cette info, aucun membre des Passejaires n'a été candidat pour s'inscrire à ce séjour.

La place sera donc accordée à un membre d'un autre club qui en a fait la demande.

2-Le Pic du Midi de Bigorre

Le nombre d'inscrits est de 28. Il reste 4 places .

Si d'autres membres du club souhaitent s'inscrire, ils doivent contacter rapidement Serge Aguilar ou Michel Souleils.

Les dossiers pour l'Immatriculation Tourisme, préparés par Michel Souleils, vont être remis aux participants. Ils devront être retournés, complétés, à l'Office de Tourisme de Varilhes, avec le solde de 83€, pour le 20 juin 2014.

Pour la réservation du séjour, le gîte de l'Ardoisière demande un acompte de 540€. Le chèque lui sera envoyé sur présentation d'un justificatif.

UN CHEMIN , UNE ECOLE

Ce projet a pour partenaires le CDRP 09, un club de randonnée ,une municipalité, un enseignant et sa classe. Il s'étale sur une année scolaire. Il s'agit de motiver et d'aider les élèves à se repérer sur le terrain et sur la carte pour créer un sentier de randonnée.

Les enseignantes de Saint Jean de Verges, intéressées par ce projet ont contacté Michel Souleils. Une première rencontre a eu lieu en présence de Jean Claude Rivère du CDRP09. Michel Souleils a aussi rencontré M. le maire. qui a donné des renseignements géographiques sur le lieu où pourra être créé le sentier. Le projet devrait se concrétiser de septembre 2014 à juin 2015.

Les enseignants de l'école de Varilhes seront aussi informés par Michel Souleils et Pierre Portet de la possibilité qui leur est proposée de mettre en place ce type de projet.

QUESTIONS DIVERSES

1-Stages de Formation

Christian Trujillo, candidat aux 2 stages GPS et Francis Laguarda candidat au stage Module de Base et SA1 ont annulé leur participation pour des raisons personnelles.

2-Frais de trajets voiture

Pierre pose le problème des frais restant à la charge des animateurs de Marche Nordique.

La distance de la gare de Varilhes jusqu'au point de départ de la marche étant très courte, la participation aux frais de covoiturage n'est pas appliquée.

D'autre part le trajet des animateurs, de leur domicile à la gare de Varilhes, tous les samedis, cumule un nombre assez important de kilomètres.

Pierre se renseignera pour savoir si ces frais sont susceptibles d'entrer dans la déclaration de « dons au club » permettant d'obtenir une réduction d'impôts.

3-Marche et course des femmes

L'association qui organise cette animation le dimanche 6 juillet 2014 à Varilhes invite notre club à se joindre à elle :

- les femmes en tant que participantes,
- les hommes qui, pour une fois, ne pourront ni marcher, ni courir, seront très utiles pour aider à l'organisation de la journée.

Un appel est donc lancé aux bénévoles disponibles.

La séance est levée à 21h

Le Président
Michel Souleils